

l'année dernière, qui a dévoré trois grandes bâtisses, servant d'hôpitaux, de pharmacie, de dépôt des papiers de la Quarantaine, etc., a causé des lacunes considérables et bien regrettables dans l'ordre chronologique des événements qui ont eu lieu, ici, de même que dans la partie si importante des statistiques. M. Montizambert a pu refaire des tableaux complets des admissions aux hôpitaux de l'Île, du genre des maladies, du chiffre des mortalités, etc., mais les années 1832 et 1833 offrent des lacunes qu'on aimerait à voir remplies. Ainsi, l'on voit bien qu'en 1832 il est arrivé et l'on y a examiné 51,746 émigrés, dans le port de Québec, mais on n'a point d'autres détails.

Puis, pour l'année 1833, on voit bien que le port de Québec a reçu 21,752 émigrés, dont 239 ont été admis à l'hôpital, et fait la quarantaine ; que 159 étaient atteints des fièvres, 34 de la petite vérole et 46 d'autres maladies. On voit bien encore que, de ce nombre 239, il en est mort 27, de quelle maladie ? c'est ce que les lacunes ne permettent point de constater.

Cet incendie est d'autant plus regrettable que l'on a de justes raisons de croire que la malveillance en fut la cause: les uns prétendent que c'est une ancienne garde-malade qui, pour satisfaire un point de vengeance, aurait mis le feu ; d'autres disent que c'est un ouvrier qui se serait rendu coupable du méfait, afin d'avoir du travail aux frais du gouvernement. Laquelle de ces deux versions tombe-t-elle dans le vrai ? Peut-être ni l'une, ni l'autre... et *sub judice lis est*, ce